



CLUB DÉVELOPPEMENT DURABLE GRAND LYON

3 juillet 2017 - restitution

Economie circulaire : des initiatives pour les communes du Grand Lyon

Hôtel de la métropole – 20, rue du Lac 69003 Lyon

Sommaire

ACCUEIL ET INTRODUCTION	1
ECONOMIE CIRCULAIRE : DE QUOI PARLE-T-ON EXACTEMENT ?	2
LES COMMUNES DU GRAND LYON ET LES ACTEURS DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE :	
INITIATIVES ET SYNERGIES	4
▶ La vente en ligne du matériel réformé à la Ville de Lyon	4
▶ Bricologis : un espace dédié au " faire soi-même "	4
▶ Zéro Déchet Lyon : un appui pour promouvoir la réduction des déchets	5
▶ Les Répar'acteurs : un réseau d'artisans de la réparation	5
▶ Mon Potager Perché promeut l'agriculture urbaine et recycle les bâches usagées en sac à planter	6
▶ L'Atelier Soudé : un lieu pour réparer et entretenir son matériel électronique	6
▶ Lyon Métropole Habitat : de la collecte des tissus usagés à l'isolation des bâtiments de logement	7
▶ Valdélia, un éco-organisme qui récupère et recycle le mobilier professionnel	7
▶ La Clavette : un réseau d'ateliers-vélo participatifs et solidaires	8
MISE EN COMMUN ET PERSPECTIVES	8

Accueil et Introduction

□ **Bruno Charles** – *Vice-président de la Métropole de Lyon en charge du développement durable, de la biodiversité, de la trame verte et de la politique agricole.*

Bruno Charles rappelle que l'objectif du Club Développement Durable consiste à favoriser les échanges entre communes et à partager des retours d'expériences sur des sujets très variés en lien avec le développement durable, comme ce sera aujourd'hui le cas sur l'économie circulaire.

Bruno Charles a rappelé en introduction qu'il nous restait beaucoup à faire en matière de réduction des déchets, de réutilisation et de recyclage. Comme dans d'autres domaines, les communes ont leur rôle à jouer en la matière...

Un sujet a priori vaste et qui pourrait facilement être assimilé à une sorte de fétiche destiné à ne pas nous faire renoncer à la croissance. Il faut donc d'emblée préciser que le recyclage à l'infini n'est pas possible – du fait de l'entropie et de la dispersion des matériaux par exemple. Cela n'empêche qu'il reste beaucoup à faire pour réduire notre impact sur l'environnement du côté de ce que l'on appelle parfois les 3R : Réduire, Réutiliser et Recycler. Et les collectivités ont un rôle à jouer dans ce processus, à l'interface entre producteurs et consommateurs – par exemple en facilitant les échanges, en appuyant les nouvelles expériences ou encore en faisant circuler l'information auprès des citoyens. C'est ce que nous allons commencer à faire aujourd'hui grâce aux nombreux intervenants qui ont accepté de venir partager leur expérience, et que Bruno Charles remercie chaleureusement.

□ **Emeline Baume** – *Conseillère métropolitaine en charge de la prévention des déchets et l'économie circulaire.*

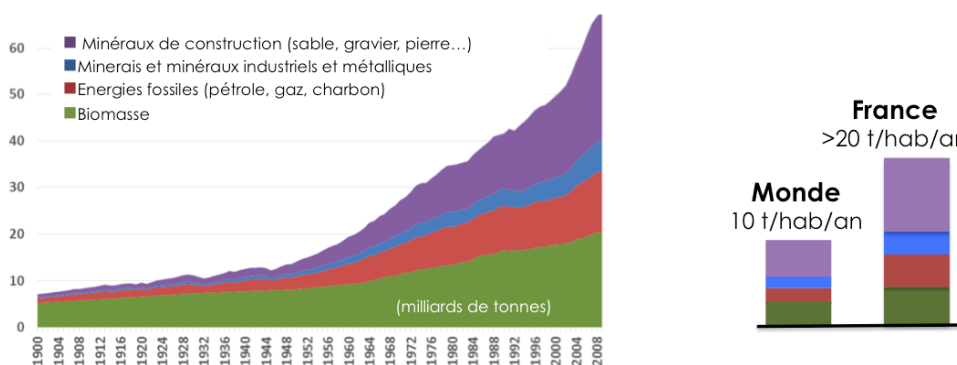
Emeline Baume rappelle qu'elle est élue au Grand Lyon en charge de la prévention des déchets, une mission qui a récemment été élargie à l'économie circulaire suite à l'obtention par le territoire du label "Zéro déchet, Zéro Gaspillage". Cette nouvelle politique d'économie circulaire, qui a fait l'objet d'une délibération votée en avril dernier, vise à dépasser l'enjeu du seul recyclage pour toucher les autres leviers de l'économie circulaire. Il s'agit de faire un état des lieux de l'existant et des potentialités de développement de l'économie circulaire, mais aussi d'accompagner ce développement par le biais notamment d'un appel à manifestation d'intérêt dont la publicité sera bientôt faite sur le site de la Métropole. Ce Club Développement Durable tombe donc à point, car il permettra à chacun de découvrir une partie du panorama des acteurs et des expériences déjà présentes sur le territoire du Grand Lyon... et qui ne demandent qu'à être mieux connues.

Emeline Baume a de son côté précisé les intentions de la Métropole pour favoriser l'économie circulaire. Il s'agira notamment de réaliser un état des lieux des potentiels et d'accompagner les acteurs du territoire désireux d'agir dans ce domaine.

Economie circulaire : de quoi parle-t-on exactement ?

□ **Aurélien Boutaud et Philippe Devis** – *Consultants indépendants, co-animateurs du Club développement durable du Grand Lyon.*

La notion d'économie circulaire est apparue dans un contexte de réémergence des problématiques liées aux ressources naturelles, marqué par le constat d'un accroissement continu de l'extraction des matières premières. Depuis le début du 20^{ème} siècle, l'extraction de ressources naturelles a en effet été multipliée par dix au niveau mondial, pour atteindre aujourd'hui près de 70 milliards de tonnes par an. Cela représente 10 tonnes par habitant et par an en moyenne mondiale. Mais la France dépasse les 20 tonnes par habitant et par an – ce qui revient à dire que l'extraction mondiale devrait être multipliée par deux si l'ensemble de l'humanité en faisait autant, et plus des deux tiers de ces ressources ne sont pas renouvelables.



Dans le même temps, les pollutions de toutes sortes se sont multipliées, générant des dérèglements préoccupants et souvent irréversibles : changements climatiques, acidification des océans, perturbation des cycles biogéochimiques de l'azote et du phosphore, accumulation de matériaux non assimilables et/ou toxiques dans les écosystèmes, pollutions de toutes sortes...

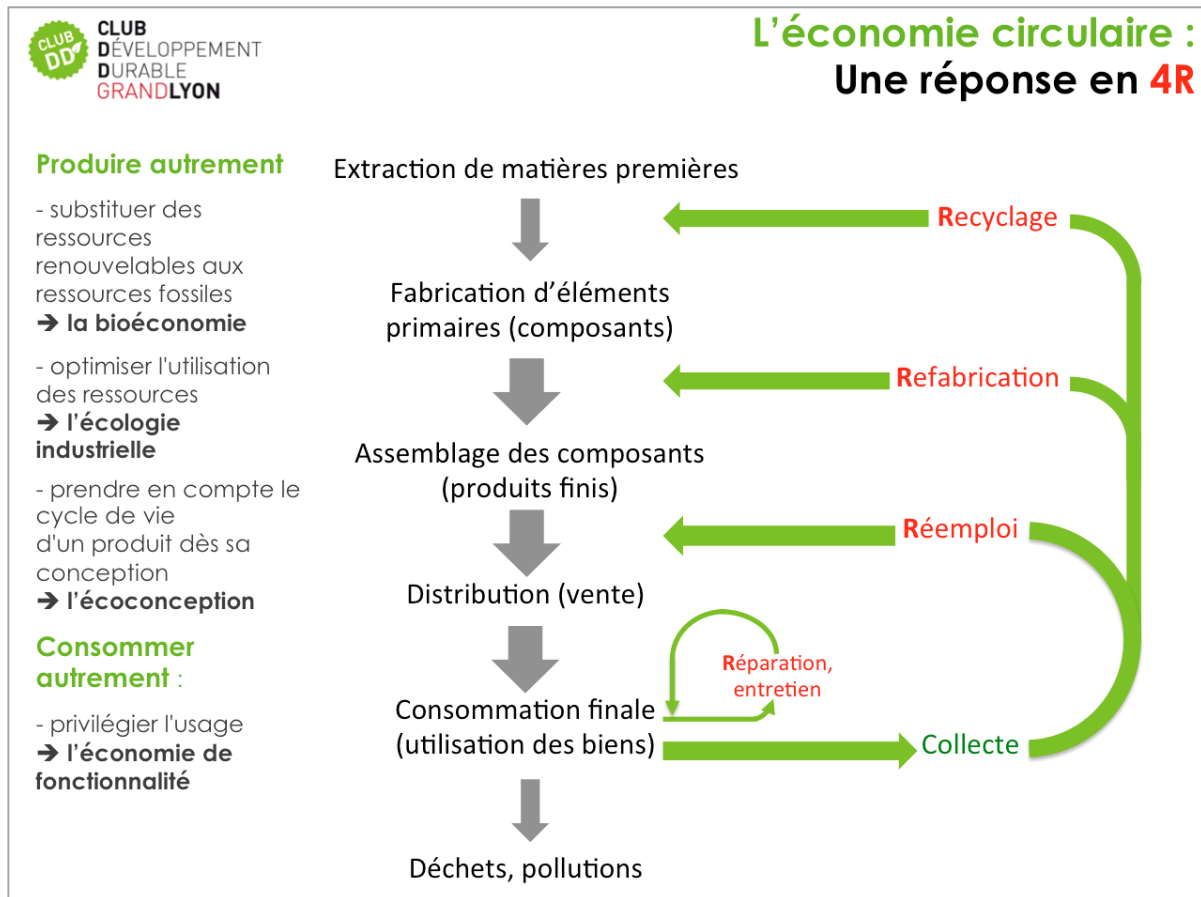
Ce constat s'explique par le fait que la pensée économique contemporaine s'est développée à une époque où l'on considérait que la nature était une ressource inépuisable, en même temps qu'elle offrait une capacité d'absorption infinie. Ce qui faisait écrire à Jean-Baptiste Say - un Lyonnais ! - au début du XIX^{ème} siècle, que "les richesses naturelles sont inépuisables car sans cela nous ne les obtiendrions pas gratuitement. Ne pouvant être multipliées ni épuisées, elles ne sont pas l'objet des sciences économiques".

C'est sur la base de cette vision d'une nature sans limites que s'est développée une économie linéaire, qui ponctionne les ressources sans préoccupation de leur finitude et génère des pollutions sans prendre en compte les capacités limitées de la nature à les supporter.

Les enjeux et les principes de l'économie circulaire ont ensuite été rappelés. Il s'agit en particulier, en aval du cycle de production, de favoriser la réparation, le réemploi, le recyclage... mais aussi la sobriété !

Tout l'objet de l'économie circulaire consiste à s'inspirer de la nature pour réduire l'usage des ressources et limiter la production des déchets. Cela suppose par exemple de modifier les conditions de production : par exemple en substituant les ressources minérales par des renouvelables (bio-économie), ou encore en optimisant l'usage des ressources entre industries (écologie industrielle). Mais surtout, il convient de réduire les volumes de déchet par le biais de plusieurs opérations, résumées par les 4R de l'économie circulaire :

- la Réparation et l'entretien, afin de faire durer davantage les produits et les services ;
- le Réemploi, afin de donner une seconde vie aux objets qui ne sont plus utilisés par leurs acheteurs originels (revente, don, etc.) ;
- la Refabrication, qui permet d'utiliser ou de modifier les pièces d'un objet afin de le réactualiser ;
- le Recyclage enfin, qui permet de réutiliser la matière pour produire de nouveaux objets.



Evidemment, l'économie circulaire ne répond pas à tous les problèmes. Pour être efficace, l'économie devra également être plus sobre – ce qui suppose par exemple des modes de consommation alternatifs, comme le fait de privilégier l'usage d'un bien plutôt que sa possession (économie de fonctionnalité).

Ce club Développement Durable est l'occasion de faire un état des lieux des acteurs et des pratiques de l'économie circulaire qui sont déjà présents sur le territoire du Grand Lyon. Le recyclage étant déjà largement connu et pratiqué, un zoom sera plus particulièrement fait sur les secteurs de la réparation et du réemploi, sur lesquels les communes peuvent avoir un rôle à jouer.

Les communes du Grand Lyon et les acteurs de l'économie circulaire : initiatives et synergies

Pour illustrer de manière concrète la dynamique de l'économie circulaire, neuf initiatives ont été présentées aux participants du Club. Ces derniers ont été invités à réfléchir à la manière dont ils pourraient accompagner ces initiatives sur leurs territoires respectifs.

Après la diffusion d'un film sur l'économie circulaire réalisé pour le Club Développement Durable¹, deux ateliers ont été menés en parallèle, durant lesquels neuf intervenants sont venus présenter leurs initiatives.

La vente en ligne du matériel réformé à la Ville de Lyon

□ **Franck Augoyat** – Ville de Lyon

Contact : franck.augoyat@mairie-lyon.fr

Dans un contexte marqué par les contraintes budgétaires, le besoin de libérer des surfaces de stockage et la volonté de donner une seconde vie à ses équipements, la Ville de Lyon a mis en place une politique de revente de certains matériels réformés par le biais d'une plateforme de vente d'enchères en ligne dédiée aux organismes publics et aux entreprises (www.agorastore.fr). Cette démarche permet notamment à la ville de :

- donner une seconde vie à des équipements voués à être remplacés ou jetés (permettant ainsi l'accès à ces équipements pour des publics peu aisés) ;
- économiser les coûts de démantèlement ou de traitement de certains équipements (par exemple le coût de démantèlement d'une aire de jeux pour enfants, ou le coût de recyclage de certains matériaux) ;
- tirer un bénéfice de la revente du matériel ;
- libérer des espaces de stockage de matériel (et parfois des frais de location afférents).

Le site Internet, ouvert aux acheteurs de tous types, a permis à la Ville de Lyon de revendre une très grande variété de matériels et équipements, allant du matériel d'entretien des espaces verts aux véhicules, en passant par les objets les plus incongrus tels les surplus de masques de protection contre le virus H1N1 ou encore les équipements des éléphants du parc animalier de la Tête d'Or ! En 2016, la Ville de Lyon a ainsi pu revendre pour environ 100.000 euros de matériels et équipements, et économiser environ 150.000 euros sur le traitement des encombrants (démantèlement, recyclage, etc.).

Pistes pour les communes du Grand Lyon : Les communes du Grand Lyon peuvent de leur côté acheter des équipements ou matériels à moindre coût par le biais d'agorastore (libre accès à la plateforme pour les acheteurs) ; elles peuvent également décider de participer à agorastore et mettre en vente des équipements ou matériels municipaux réformés.

Bricologis : un espace dédié au " faire soi-même "

□ **Tamara Yazigi** – Bricologis

Contact : bricologis.mas@gmail.com

Bricologis est un espace ressource créé en février 2017 et dédié au "faire soi-même". Situé en rez-de-chaussée d'un immeuble du Mas du Taureau (Vaulx-en-Velin) Bricologis a pour but de répondre à des besoins de proximité en lien avec l'amélioration du cadre de vie, en mettant à disposition de ses adhérents (individus ou groupes) : un atelier de bricolage ouvert à tous, avec des outils, des matériaux de récupération et un accompagnant ; et des espaces de bureau pour ceux qui désirent développer un projet autour de la construction, fabrication, récupération, transformation, etc.

¹ Ce film est visible sur le blog développement durable du Grand Lyon :

<http://blogs.grandlyon.com/developpementdurable/2017/07/07/leconomie-circulaire-une-idee-qui-fait-son-chemin/#more-7367>

Bricologis répond à des besoins qui ont été identifiés durant plus d'un an et demi de présence et d'échanges quotidiens avec les habitants du quartier. Il s'agit en particulier de leur permettre de créer, réparer ou transformer du mobilier, de l'électroménager et d'autres objets du quotidien, près de chez eux, en ayant à disposition des outils, du matériel, ainsi qu'un accompagnement en cas de besoin. L'espace permet également de transmettre des compétences et d'en acquérir de nouvelles, de rencontrer de nouvelles personnes mais aussi de permettre à terme l'émergence de projets pour le quartier, voire d'activités économiques et d'emplois.

Pistes pour les communes du Grand Lyon : Les communes pourraient accompagner le projet ou s'en inspirer, par exemple en apportant : un soutien financier pour la faisabilité et la viabilité de projets portés par les habitants et pour le fonctionnement de l'association ; une intégration dans le réseau d'acteurs du territoire, des mises en lien avec des compétences pouvant faire évoluer le projet ; un soutien mutuel pour différentes activités (lieu possible pour des activités organisées par les centres sociaux ou les services jeunesse par exemple) ; une participation de l'association aux événements de recherche ou de convivialité organisés, afin d'apporter une vision supplémentaire aux échanges...

Zéro Déchet Lyon : un appui pour promouvoir la réduction des déchets

▣ **Marie Papin et Meije Nigon** – Zéro Déchet Lyon

Contact : contact@zerodechetlyon.org

Zéro Déchet Lyon est une association créée récemment, issue à l'origine de l'association nationale Zero waste France. Son objectif est de promouvoir la réduction des déchets et les initiatives qui permettent de tendre vers l'objectif zéro déchet. Une trentaine de bénévoles constituent l'association, qui agit dans plusieurs domaines : l'information et la sensibilisation auprès du grand public (événements, conférences, stands), des ateliers "tout faire soi-même" (cosmétiques, produits d'entretien,...) ou des apéros zéro déchet mensuels. L'association anime et met en lien un réseau d'entrepreneurs zéro déchet du territoire (épiceries vrac, réemploi de matériaux, upcycling, lutte contre le gaspillage alimentaire...). Enfin le projet "Mon commerçant m'emballé durablement" vise à engager les commerçants dans une démarche de réduction des déchets de leurs clients - ils sont, en échange, mis en valeur sur le site de l'association, qui en publie une cartographie.

Pistes pour les communes du Grand Lyon : L'association peut accompagner les communes sur plusieurs thématiques, par exemple la co-construction de plan de réduction des déchets sur leur territoire (audits, préconisations...), la coordination de projets de réduction des déchets, ou encore l'animation d'ateliers " apprendre à faire soi-même ", ou l'organisation et l'animation de conférences-débats autour de la gestion des déchets.

Les Répar'acteurs : un réseau d'artisans de la réparation

▣ **Valérie Payet** – Chambre des métiers et de l'artisanat du Rhône

Contact : V.PAYET@cma-lyon.fr

Les Chambres de métiers et de l'artisanat de Rhône-Alpes et l'ADEME ont initié en 2012 la démarche des Répar'acteurs : un label attribué aux artisans adhérant à une charte qui formalise leur engagement dans une démarche de développement durable. L'attribution de ce label leur accorde le droit d'en utiliser les outils de communication (logo, vitrophanie, affiche, etc.) et leur permet d'être recensé sur un annuaire Internet des Répar'acteurs actuellement en cours d'élaboration. Le label a pour objectif de prévenir la production de déchets en valorisant l'artisanat de proximité, en ciblant les biens et équipements de consommation courante (hors véhicules).

Pistes pour les communes du Grand Lyon : La démarche a pour but de couvrir autant que possible le territoire, dans une logique de service de proximité (les entreprises de la réparation répondent à un besoin des citoyens sur les territoires), elle a donc besoin d'être relayée par les communes : information, promotion auprès des citoyens, soutiens divers...

La Chambre des Métiers et de l'Artisanat organise également des séances de promotion de la démarche auprès du grand public à différentes occasions : lors de la Foire de Lyon, auprès des écoles ou encore sur les marchés.

Mon Potager Perché promeut l'agriculture urbaine et recycle les bâches usagées en sac à planter

▣ **Odile Clément et Florian Gigi – Mon Potage Perché**

Contact : monpotagerperche@gmail.com

Mon Potager Perché est une association qui promeut le développement des potagers urbains, notamment en créant et animant des espaces potagers (par exemple pour des écoles, des collectivités ou encore des bailleurs sociaux). *Mon Potager Perché* produit également des sacs à planter adaptés à la culture sur terrasse ou toiture, qui s'inscrivent dans une logique d'économie circulaire, locale et solidaire. Ces sacs à planter sont en effet fabriqués à Lyon, dans un atelier social et solidaire, à partir de bâches plastiques récupérées sur la métropole et qui seraient sinon jetées. Ces sacs permettent donc de donner une seconde vie à ces matériaux tout en participant à végétaliser la ville et créer du lien social.

Pistes pour les communes du Grand Lyon : Les communes peuvent aider de différentes manières cette initiative. L'approvisionnement et le tri des bâches plastiques est laborieux, la mise en relation avec les services communication des collectivités pourrait être une piste pour aider l'approvisionnement. Il est également possible de fabriquer des sacs pour l'aménagement d'espaces disponibles dans les locaux des collectivités, ou pour les jardins partagés, ou pour les agents des communes. *Mon Potager Perché* est également à la recherche de lieux de stockage de matières premières. Enfin, les communes peuvent aider la création d'espaces végétalisés sur les toits et terrasses (au sein des écoles, des bâtiments communaux ou autres).

L'Atelier Soudé : un lieu pour réparer et entretenir son matériel électronique

▣ **Hubert Martin – L'Atelier Soudé**

Contact : baptiste.nomine@atelier-soude.fr

L'Atelier Soudé est une association de réparation électronique collective basée à Villeurbanne. Dans le cadre d'un atelier animé par 35 bénévoles et un salarié, l'association propose aux personnes qui le désirent (et qui adhèrent à l'association) d'apporter leurs objets électroniques qui ne fonctionnent plus afin de les réparer grâce aux outils et aux compétences mis à disposition par l'association, et ce pour un coût réduit. L'association compte aujourd'hui 400 adhérents et réalise deux permanences hebdomadaires, qui ont déjà permis de réaliser plus de 1000 réparations. Le travail réalisé permet ainsi de lutter contre l'obsolescence programmée, de réduire les déchets électroniques, mais aussi d'expérimenter de nouveaux modèles économiques (économie circulaire, collaborative, open source), de sensibiliser les particuliers et de développer leur autonomie et leurs compétences.

Pistes pour les communes du Grand Lyon : L'association prévoit d'essaimer sur le territoire de la métropole et d'embaucher deux salariés supplémentaires, mais pour ce faire elle cherche des appuis : par exemple la mise à disposition de locaux adaptés, l'appui au montage d'ateliers de co-réparation, la communication ou le montage d'interventions ou d'animations auprès du grand public. L'Atelier soudé peut également accompagner les communes à favoriser la communauté du Libre (logiciels open source, installations de système Linux au sein des services, etc.).

Lyon Métropole Habitat : de la collecte des tissus usagés à l'isolation des bâtiments de logement

▣ **Yann Bouyssou** – *Lyon Métropole Habitat*

Contact : ybouyssou@lmhabitat.fr

Avec 32 000 logements, *Lyon Métropole Habitat* (LMH) est le 1er office public de l'habitat de la Métropole. En partenariat avec l'association Le Relais, LMH organise une collecte de vêtements auprès de ses clients et de ses collaborateurs par le biais de bornes relais installées à proximité de leur résidence. Les vêtements ainsi récoltés sont transformés en isolant par la Société Métisse. Cet isolant écologique, issu du recyclage et bénéficiant d'excellentes qualités thermiques, acoustiques et sanitaires (faibles émissions de composés organiques volatils), sera utilisé sur une opération de construction de logements locatifs sociaux, où il remplacera un isolant traditionnel non biosourcé (de type polystyrène). Cette action présente également l'avantage d'être pédagogique puisqu'elle permet de montrer concrètement aux habitants l'intérêt de la collecte de textiles usagés qui sont valorisés sur le territoire où ils ont été collectés. Cette initiative, qui a débuté au printemps 2017, va durer 6 mois à l'issue desquels un retour d'expérience sera réalisé.

Pistes pour les communes du Grand Lyon : Pour les communes du Grand Lyon, l'expérience est intéressante à plusieurs titres, notamment pour sa dimensions pédagogique. Les communes pourraient réaliser une communication plus large de l'expérience auprès de leurs administrés (en insistant sur l'association entre le tri et les revalorisations) ; l'inscrire dans des démarches déjà existantes (pédagogie dans les écoles par exemple) ; ou encore faciliter la mise en place de conventions de mise à disposition de foncier pour poser des conteneurs...

Valdelia, un éco-organisme qui récupère gratuitement et recycle le mobilier professionnel

▣ **Patrick Nania** – *Valdelia*

Contact : patrick.nania@valdelia.org

Valdélia est un éco-organisme agréé par l'Etat qui est en charge de la collecte et du recyclage du mobilier des organismes professionnels (publics et privés). Valdélia apporte des solutions de collecte et de traitement du mobilier en fin de vie, qui visent à diminuer l'enfouissement et l'incinération en privilégiant des solutions de recyclage (à hauteur au minimum de 75% du volume collecté) et de réemploi (notamment par les structures de l'économie sociale et solidaire : réseau des ressourceries, Emmaüs, Envie, etc.). Sa particularité tient au fait que la collecte des gros volumes (plus de 20 m³) est la plupart du temps réalisée sur place, sur simple demande et prise de rendez-vous sur le site internet. Les volumes plus faibles peuvent être déposés dans un point d'apport volontaire. Il s'agit d'un service prépayé et financé par l'éco-contribution auquel tout détenteur de mobilier professionnel a droit.

Pistes pour les communes du Grand Lyon : Les communes peuvent faire appel gratuitement aux services de Valdélia pour se débarrasser de leurs mobiliers usagés. Elles peuvent également aider à diffuser l'information auprès des professionnels de leur territoire, qui ne connaissent pas tous cette structure et ses services, auxquels elles ont pourtant droit. Enfin, les communes peuvent aider à multiplier le nombre de points d'apport volontaire de mobilier usagé pour les professionnels.

La Clavette : un réseau d'ateliers-vélo participatifs et solidaires

▣ **Gérau Limou et Roman Villeglasauer – La Clavette**

Contact : contact-clavette-grandlyon@heureux-cyclage.org

La Clavette est la coordination lyonnaise des ateliers vélo participatifs et solidaires : elle regroupe cinq associations locales réparties sur la métropole, qui mettent chacune à disposition de leurs adhérents un atelier de réparation et d'entretien de vélos, ainsi qu'un accompagnement de la part de bénévoles ou de salariés, et l'accès à des pièces de rechange à bas prix (recyclerie spécialisée). Ces ateliers permettent ainsi un accès pratique et bon marché à la mécanique, tout en développant la "vélonomie" (l'autonomie... en vélo) des participants, grâce aux échanges de compétences et la mise à disposition d'outils. Cela contribue également à rallonger la durée de vie des vélos par leur entretien et leur réparation.

Pistes pour les communes du Grand Lyon : Les ateliers vélo ont vocation à se développer pour devenir accessibles sur une plus grande partie du territoire la métropole, et les communes peuvent aider à ce développement en faisant connaître cette activité (par exemple en associant les ateliers à certaines animations) ou encore en facilitant l'installation de nouveaux ateliers (par exemple en mettant à disposition des locaux) sur leurs territoires. Des partenariats peuvent être mis en place pour la collecte de vélos d'occasion (bailleurs sociaux, régies d'immeubles, fourrière, déchetteries) ainsi que pour l'accompagnement d'équipes citoyennes désireuses de créer de nouveaux ateliers.

Mise en commun et perspectives

La séance du Club s'est terminée par une prise de parole des communes présentes, qui ont ainsi pu s'exprimer sur ce qu'elles avaient retenu et sur leurs idées pour stimuler l'économie circulaire sur leur territoire.

La séance s'est achevée par un tour de table qui a permis à chaque commune de mentionner quelques leviers d'action qu'elle envisage afin de favoriser l'économie circulaire sur son territoire. Parmi ces propositions faites par les communes, on retiendra notamment :

- le relais d'information auprès du grand public ou des entreprises, afin de faire connaître les expériences et les acteurs de l'économie circulaire au plus grand nombre (animations sur les marchés et autres événements publics, ou bien au sein des écoles, ou encore la diffusion d'information dans les lieux publics et/ou les supports de communication des communes, etc.) ;
- le soutien matériel aux acteurs de l'économie circulaire, notamment la recherche de locaux pour permettre de développer des activités qui nécessitent souvent de la place (stockage, relais locaux, etc.) ;
- le don ou la vente de matériels et d'équipements municipaux afin de leur donner une seconde vie (recyclage ou réemploi) ;
- la réparation plus systématique de certains appareils et équipements (électroniques et informatiques notamment) ;
- la sollicitation de certains acteurs de l'économie circulaire afin de conseiller les communes sur la mise en place de certaines actions ou politiques (réduction des déchets, passage aux logiciels libres, etc.).

L'économie circulaire sur la Métropole : de nombreuses autres démarches et réseaux à explorer !

Laureline Bourit rappelle que les expériences présentées aujourd'hui sont l'illustration d'une dynamique foisonnante, et que de nombreux autres projets existent sur le territoire, comme par exemple Recyclivre² (une entreprise qui récupère les livres et pourrait être intéressée par ceux des bibliothèques municipales), le réseau des boîtes à partage (ces armoires disposées dans la rue et animées par des habitants afin de permettre l'échange d'objets entre voisins : il en existe une cinquantaine sur le territoire, et ce nombre pourrait rapidement doubler), ou encore le Passe-jardins³, réseau régional des jardins partagés, qui voudrait développer une ressourcerie dédiée au jardinage (questionnaire à destination des collectivités : https://www.lepassejardins.fr/le-passe-jardins-creer-une?id_evenement=934), et bien d'autres encore.

Pour en découvrir davantage, il existe plusieurs réseaux très actifs sur ces questions d'économie circulaire, parmi lesquels on peut citer par exemple le réseau Eclaira⁴ (animé par le CIRIDD à Saint-Etienne, plutôt tourné vers les entreprises et les collectivités) ou encore Anciela⁵ (davantage tourné vers les initiatives citoyennes et associatives de la métropole lyonnaise).

Philippe Devis a clôturé cette séance du Club Développement Durable en remerciant chaleureusement les participants, qui ont illustré la diversité et la richesse de l'économie circulaire sur le territoire de la métropole.

⇒ La prochaine réunion du Club Développement Durable du Grand Lyon
se déroulera **le 19 septembre 2017**.

² <https://www.recyclivre.com/>

³ <https://www.lepassejardins.fr/>

⁴ <https://www.eclaira.org/>

⁵ <https://www.anciela.info/>